



PUBLIC

Chef d'exploitation agricole et salariés agricoles

Pré-requis : Aucun



DATES, HORAIRES ET LIEUX

Date	Horaires	Adresse
Jeudi 9 mars 2023 et Vendredi 10 mars 2023	9h00 – 17h30	Chambre d'agriculture 45 rue Francis Combes 95000 CERGY



FRAIS

Tarif applicable aux ayant-droits VIVEA : 0 €

Pensez à valider votre consentement reçu par mail de vivéa (pensez à vérifier vos spams).

Tarif autres publics : 406 €

Salariés agricoles : vous pouvez demander une prise en charge financière (45% du coût de la formation) auprès d'OCAPIAT (dispositif BOOST COMPTENCES). Votre demande de prise en charge doit être faite au plus tôt 2 mois avant le début de la formation et IMPÉRATIVEMENT au plus tard la veille du jour de la formation via votre espace OCAPIAT.

Contact : **OCAPIAT**, Tél : 01 40 19 41 20, www.ocapiat.fr

Crédit d'impôt (chef d'entreprise) : vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt d'un montant correspondant au total des heures passées à la formation, multiplié par le taux horaire du SMIC (10,48€) dans la limite de 40 heures par année civile et par entreprise (par exemple, 7 heures x 10,48 = 73,36 euros).

Service de remplacement : Le service de remplacement peut mettre à votre disposition un agent de remplacement lors de vos absences. Contact Ouest IDF et petite couronne : 01.39.53.73.94 / Contact 77 : 01.64.79.30.56)

Les repas et les déplacements sont à la charge des participants.

Une attestation de fin de formation vous sera adressée après le stage.

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation : le contrat est résilié et le règlement de la formation est remboursé au participant en totalité.

Les conditions générales et le règlement intérieur sont disponibles sur demande, auprès du service formation de la Chambre d'agriculture de région Ile-de-France.

Renseignements et inscriptions :

Léonore MONTAIGNE

Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France

2 avenue Jeanne d'Arc

78150 LE CHESNAY

tél. : 01 39 23 42 38

e-mail : formation@idf.chambagri.fr



FORMATION

Les 9 et 10 mars 2023

CERGY (95)

FORMATION SST (SAUVETEUR SECOURISME DU TRAVAIL)



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DE RÉGION
ILE-DE-FRANCE



OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au service de la prévention des risques professionnels.
- Être capable d'intervenir face à une situation d'accident de travail (blessures, projection de produits dangereux, feu...)

Intervenant(s) : **Arthuro BINGA – UDSP 95 (Union Départementale des Sapeurs Pompiers)**

PROGRAMME :

Jour 1 :

Situer son rôle de SST (Sauveteur Secourisme au Travail) dans l'organisation des secours dans l'entreprise

- Identifier le cadre juridique du rôle du SST
- Délimiter son champ d'intervention en matière de secours

Protéger de façon adaptée

- Mettre en œuvre les mesures de protection
- Identifier les dangers et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
- Supprimer ou isoler le danger persistant sans s'exposer soi-même

Examiner la victime

Jour 2 :

Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime

- Définir les différents éléments du message d'alerte
- Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'exploitation
- Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même

Secourir la victime de manière appropriée

- Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
- Réaliser l'action ou les actions choisies en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
- Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'exploitation
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Evaluations des participants

Moyens pédagogiques:

- Tour de table
- PPT Vidéo projecteur
- Exercices en salle
- Valise pédagogique avec plan d'intervention INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité)
- Mannequin
- Défibrillateur
- Evaluation / certification



Pour tout renseignement supplémentaire,
Sabine SNYDER : 06 74 94 97 80